

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1818 - 28 octobre 1993 - 3 F

D 1818 HAÏTI: DÉCLARATION DES RELIGIEUX

L'accélération soudaine de la crise haïtienne (cf. DIAL D 1814) a rendu très difficile la communication avec les forces vives de l'intérieur du pays. Alors que l'épiscopat haïtien et le Vatican restaient étonnamment silencieux, le bureau directeur de la Conférence haïtienne des religieux avait le courage de faire, le 27 septembre 1993, la déclaration ci-après.

Le 4 octobre, depuis Washington, le président Aristide signait une amnistie pour les "actes politiques" couvrant la période du 29 septembre 1991 au 3 juillet 1993 (cf. DIAL D 1793).

Le 9 octobre, le premier ministre haïtien Malval signait l'acceptation des "termes de référence" de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA).

Le 11 octobre, un nouveau détachement de 250 hommes, venus par mer, était empêché de débarquer. Il repartait dès le lendemain.

Le 14 octobre, l'assassinat à Port-au-Prince de Guy Malary, ministre de la justice du gouvernement Malval, portait la crise à son maximum.

Le 16 octobre, l'ONU et l'OEA évacuaient leur quelque 300 fonctionnaires et observateurs internationaux de la mission civile.

Le 19 octobre entrait en vigueur la reprise de l'embargo décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU, embargo doublé cette fois d'un blocus naval.

Ci-dessous, message de la Conférence des religieux d'Haïti, déclaration de la Conférence des évêques suisses sur la situation en Haïti, et appel du président de la Conférence des évêques de France.

Note DIAL

1. Message du bureau directeur de la Conférence haïtienne des religieux (27 septembre 1993)

Chaque fois que c'était nécessaire, nous avons pris la parole pour exprimer nos idées sur la situation que vit le pays.

Ce n'est pas la première fois que nous dénonçons les actes de violence qui se répandent à travers le pays, et que nous disons à qui veut l'entendre d'où vient la violence (1). Mais aujourd'hui nous constatons la montée du climat de violence à la ville et à la campagne, de jour et de nuit. L'on dirait que le pays tout entier est enveloppé d'un vêtement de deuil. Les actes crapuleux perpétrés le 11 septembre devant l'église du Sacré-Coeur de Port-au-Prince et en divers points de la capitale ne semblent rien du tout vis-à-vis de ceux qui sont prémédités (2). Cette vague de violence et de terreur, tout le monde sait d'où cela vient. Nous pouvons affirmer, jusqu'à preuve du contraire, que la violence sévit d'un seul côté.

La violence est liée à la répression. C'est un train en vitesse sans frein et sans phare. Il est sur le point d'écraser la majeure partie de la population. Il pénètre avec force dans les institutions de l'Etat; il empêche le fonctionnement du gouvernement; il fonce sur le Parlement et cherche à le paralyser. Aussi le train de la violence et de la répression a-t-il pris en otage la population, le gouvernement et le Parlement.

Où ce train de malheur aboutira-t-il? Il veut maintenir le pays dans l'état de corruption qu'il a toujours connu, compromettre l'entente qui a été réalisée en vue du retour à l'ordre constitutionnel, et surtout arracher de force, du calendrier de la population, la date du 30 octobre.

D 1818-1/2

Face à tout cela, beaucoup de personnes s'esquivent, prennent le maquis et vont à l'étranger. Plusieurs commencent à perdre espoir. Pis encore, il y en a que le découragement porte à douter de l'efficacité de la prière: plus l'on prie, plus ça va mal. De notre côté, nous n'avons pas de réponse devant une si grave situation. Nous voulons néanmoins partager avec la majeure partie de la population cette coupe amère.

N'oubliez pas cependant qu'il fait partie du jeu des fils des ténèbres de diviser, de corrompre, d'intimider et de décourager. Ne vous laissez pas prendre au piège de la division, de la corruption, de l'intimidation et du découragement.

Mettez-vous bien en tête que la cause que la plus grande partie de la population est en train de défendre est une cause juste et que l'espoir qui l'habite est celui d'une vie meilleure et d'un changement véritable. Cette cause ainsi que cet espoir, nous le savons, sont en parfait accord avec le projet de Dieu.

Reprenez souffle et courage à la pensée que: "le projet du Seigneur subsiste toujours, et les desseins de son coeur ne périront jamais" (Ps 33, 11).

Nous demandons aux religieux et aux religieuses de se solidariser avec le peuple et de faire leurs sa cause et son espoir. Nous leur demandons de continuer à appuyer le peuple dans sa foi dans le Dieu de la vie, le Dieu toujours présent, Dieu de justice.

Port-au-Prince, le 27 septembre 1993

2. Déclaration de la Conférence des évêques suisses (18 octobre 1993)

La violence quotidienne que subissent les Haïtiens depuis deux ans vise maintenant directement les autorités civiles du pays. Le 14 octobre le ministre de la justice Guy Malary et ses gardes du corps étaient abattus dans la rue. Des menaces pèsent sur d'autres membres du gouvernement. Mais les simples citoyens aussi sont victimes de la terreur. Dans la journée du 7 octobre une quinzaine de personnes auraient été blessées par des armes à feu à Port-au-Prince et trois seraient décédées. Il s'est avéré que les responsables de ces actes sont des personnes liées à l'armée et à la police haïtienne.

Le peuple haïtien attend de l'armée et de la police qu'elles appliquent la Constitution en vigueur et fassent droit à sa volonté exprimée dans les urnes en décembre 1990. La violence n'est pas un argument politique. Elle ne saurait empêcher le retour à la légitimité démocratique approuvée par les parties en cause dans l'accord dit de "Governor's Island" du 3 juillet 1993. C'est pourquoi nous demandons à ceux qui détiennent les armes dans ce pays et à leurs commanditaires de cesser toute atteinte à la vie et à l'intégrité physique de leurs concitoyens et concitoyennes.

Nous demandons également à la communauté internationale de tout entreprendre pour que l'accord mentionné ci-dessus soit complètement appliqué dans les délais fixés. Nous exprimons notre solidarité envers le peuple haïtien et prions pour que la violence dont il souffre actuellement cesse immédiatement.

3. Appel de Mgr Duval, président de la Conférence des évêques de France (19 oct.93)

J'invite tous les catholiques à prier pour que cesse la violence en Haïti. Depuis de longs mois la population vit dans la crainte et le dénuement. Les assassinats se multiplient. Le blocus, quelle que soit sa finalité, accentue la misère de la population. Prions pour que Haïti retrouve le chemin du droit, de la paix et de la justice pour tous.

(1) Cf. DIAL D 1692 et 1782 (NdT), (2) Cf. DIAL D 1814 (NdT).